



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 34 du 23 mars 2021

Agence régionale de santé Occitanie

Arrêté préfectoral n°2021.01.183 désignant les centres de vaccination contre la Covid-19 dans le département de l'Hérault



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence régionale de santé Occitanie

Montpellier, le **23 MARS 2021**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021.01.183

désignant les centres de vaccination contre la Covid-19 dans le département de l'Hérault

**Le préfet de l'Hérault
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code de la santé publique, son titre III et notamment ses articles L. 3131-1 à L. 3131-20 ;

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 17 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Jacques Witkowski en qualité de préfet de l'Hérault (hors classe) ;

Vu le décret n° 2020-1262 du 26 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment le VIII bis de l'article 55-1 ;

Vu le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment le VIII bis de son article 53-1 ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de la Santé en date du 19 mars 2021 ;

Considérant que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

Considérant que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 ;

Considérant que les dossiers d'ouvertures des centres de vaccination listés en annexe sont complets;

Considérant que les dossiers d'ouverture des centres de vaccination déposés par leur gestionnaire respectif répondent aux exigences de qualité et de sécurité des soins et permet notamment la réalisation de consultations de pré-vaccinations y compris dans le parcours vaccinal simplifié, la réalisation des vaccinations, la surveillance en post-injection, ainsi que le stockage de courte durée de doses de vaccins en vue de leur administration ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les centres de vaccination figurant en annexe du présent arrêté sont désignés pour assurer la vaccination contre la covid-19 dans le cadre de la campagne de vaccination lancée par l'article 53-1 du décret du 29 octobre 2020 susvisé dans le respect des obligations prévues par le décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 susvisé, pour une période allant jusqu'au 31 août 2021.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Cette décision peut faire l'objet dans un même délai d'un recours gracieux auprès de l'autorité qui l'a délivrée.

Article 3 : La directrice de cabinet du préfet de l'Hérault et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.



Jacques WITKOWSKI

ANNEXE : Centres de vaccination du département de l'Hérault

Nom du centre	Porteur du site	Gestionnaire du centre	Adresse du centre	Équipe mobile rattachée au centre (oui / non)
Centre de vaccination Agde	Ville d'Agde	Ville d'Agde	220 boulevard des Hélienes 34300 AGDE	non
Clinique 3 Vallées Bédarieux	Clinique 3 vallées	Clinique 3 vallées	4 Route de Saint Pons 34600 BEDARIEUX	non
Centre Zinga Zanga (grande salle de spectacle) Béziers (grand public)	Service de santé publique de la Ville de Béziers	Service de santé publique de la Ville de Béziers	Traverse de Colombiers 34500 BEZIERS	non
Maison médicale de garde de Béziers (professionnels de santé uniquement)	CH Béziers	CH Béziers	2 Rue Valentin Haüy, 34500 Béziers	non
Clinique du Parc Castelnau le lez	Clinique du Parc	Clinique du Parc	50 Rue Emile Combes 34170 CASTELNAU-LE-LEZ	non
Hôpital Local Clermont l'Hérault	Hôpital Local de Clermont l'Hérault	Hôpital Local de Clermont l'Hérault	Cours de la Chicane 34800 CLERMONT-L'HERAULT	non
Clinique St Louis Ganges	Clinique St Louis de Ganges	Clinique St Louis de Ganges	2 Place Joseph Boudouresques 34190 GANGES	non
Centre de vaccination Gignac	Maison médicale de Gignac	Association Santé Lib	4 Chemin du Moulin de Carabotte 34150 GIGNAC	non
Centre de vaccination de la Grande Motte - Centre Culturel	Ville de la Grande Motte	Ville de la Grande Motte	Place du 1er Octobre 1974 34280 LA GRANDE-MOTTE	non
Centre de vaccination Lodève	Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Lodève	Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Lodève	1 bis Rue du 4 Septembre 34700 LODEVE	non
Centre Hospitalier République Lunel	CPTS du pays de Lunel	Association de Professionnels de santé du Bassin Lunellois -CPTS du pays de Lunel	141 Place de la République 34400 LUNEL	non
Centre Vaccination Publique Bouisson Bertrand Montpellier	Institut Bouisson Bertrand	Institut Bouisson Bertrand	5 Rue Ecole de Médecine 34000 MONTPELLIER	non
Centre municipal le Polygone Montpellier	Service Hygiène et de Santé de la Ville de Montpellier	Service Hygiène et de Santé de la Ville de Montpellier	2 Place Paul Bec 34000 MONTPELLIER	non
Clinique du Millénaire Montpellier	Clinique du Millénaire	Clinique du Millénaire	220 boulevard Pénélope 34000 MONTPELLIER	non
Maison médicale de garde de Montpellier	Maison médicale de garde de Montpellier	Association Montpellier Agglomération Permanence des Soins	2 Rue des Tourterelles 34090 MONTPELLIER	non

CHU Centre Balnes et La Colomblère Montpellier (grand public)	CHU de Montpellier	CHU de Montpellier	39 Avenue Charles Flahaut 34090 MONTPELLIER	non
CHU Centre Balnes et La Colomblère Montpellier (professionnels de santé libéraux)	CHU de Montpellier	Secours infirmier et conseil départemental de l'ordre des médecins	39 Avenue Charles Flahaut 34090 MONTPELLIER	non
Caserne des sapeurs pompiers d'Olonzac	SDIS 34	SDIS 34 et communauté de communes du Minervois au caroux	Route d'Oupia 34210 OLONZAC	non
Centre Hospitalier de Pézenas (salle Vayrac)	Centre Hospitalier	Centre Hospitalier	Rue Henri Reboul 34120 PEZENAS	non
Clinique du Pic St Loup St Clément de Rivière	Clinique du Pic St loup	Clinique du Pic St loup	96 avenue de Saint-Sauveur 34980 SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE	non
Clinique Saint Jean St Jean Vedas	Clinique Saint Jean	Clinique Saint Jean	1 Place de l'Europe 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS	non
Caserne des sapeurs-pompiers de St Pons de Thomières	SDIS 34	SDIS 34 et communauté de communes du Minervois au caroux	Chemin du camp Soulel 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERES	non
Centre de vaccination Sète	CPTS Bassin de Thau	Association Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé du Bassin de Thau	Route de Cayenne (parking du Mas Coulet) 34200 SETE	OUI
Service de Santé SDIS 34 Vailhauques	SDIS 34	SDIS 34	150 Rue Super Nova 34570 VAILHAUQUES	OUI
Maison de santé Cessenon	Maison de Santé Pluriprofessionnelle	Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Cessenon sur Orb	11 rue de caudejo 34460 Cessenon sur Orb	NON
Salle des rencontres place de la Mairie St Martin de Londres	Ville de St Martin de Londres	Ville de St Martin de Londres	Place de la mairie 34380 St Martin de Londres	NON